



Conseil municipal du jeudi 6 mars 2014

Absents excusés : Céline Gayet, Dominique Rieffel.

Secrétaire de séance : Jérôme Gayet

Informations

➤ **Secrétariat de mairie**

Françoise Poirey va mieux et a hâte de revenir. Elle est passée à la mairie cette semaine. Annie Ruedin a donné un sérieux coup de main permettant de résoudre les problèmes en suspens et de préparer le retour de Françoise mardi prochain. Un contrat assurera la régularité de ce remplacement. Grand merci à Annie.

➤ **Recensement**

Le recensement est terminé. Les retours ont été un peu lents, mais Bernard Merger, agent recenseur, est parvenu à rassembler l'essentiel des données. Seuls quatre logements n'ont pas voulu répondre. 197 logements ont été recensés. 6 logements sont vacants. Une première estimation porte la population à 523 habitants. Les résultats officiels parviendront dans quelques mois.

➤ **Réhabilitation de la Lanterne**

Une rencontre a eu lieu avec Marie-Jo Vergon Trivaudey et Philippe Giraud. Deux tronçons ont été retenus pour l'instant : le tronçon « témoin » de 300 m environ vers la rhizosphère et un tronçon également d'environ 300 m entre le pont des Romains et l'entrée du village en rive droite.

Compte tenu de la modification de la réglementation sur la gestion des cours d'eau, le financement des travaux et la nature du maître d'ouvrage ne sont pas totalement établis. La compétence « milieux aquatiques serait transférée aux communes ou à leurs groupements (communautés d'agglomérations ou communautés de communes), mais ce transfert est reporté au 1^{er} janvier 2016. Le financement pourrait relever de l'Agence de l'eau ou d'un impôt spécifique. Etudes en 2014 pour la Lanterne et travaux en 2015.

➤ **Chêne du triangle des Varennes**

L'état sanitaire du chêne est bon. M. Devillers de l'ONF propose l'élagage des branches mortes. Un élagage unilatéral des branches dépassant la limite déséquilibrerait gravement l'arbre. Vu l'intérêt patrimonial de ce chêne, le Conseil municipal est hostile à son abattage.

A l'origine le chêne a été planté sur la parcelle communale aux bonnes distances par rapport au voisinage. Le précédent riverain propriétaire à cette époque a acquis une bande de terrain contigu à sa parcelle. Une proposition d'acquisition de cette bande de terrain communal concernée par la proximité de l'arbre a été proposée. Sans réponse de la part de M et Mme Taubat, Jean-Luc Guillaume a eu un contact avec M Taubat. La proposition de rachat ne lui convient pas et il demande un ramassage ponctuel des feuilles.

La réflexion doit être poursuivie.

➤ **Réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014**

Une rencontre avec Noironte a eu lieu mardi dernier avec Céline Gayet en l'absence des représentants de la commune d'Audeux. Le projet éducatif est élaboré dans ses grandes lignes. L'Etat finance 50 € par élève en 2014 (pour combien de temps ?). Une participation de la CAF est prévue, mais rien n'est connu de son montant. La commune prendra en charge également une partie des frais, et les parents d'élèves seront sollicités.

Réunion avec les parents d'élèves la semaine prochaine.

➤ **Ponts sur la Lanterne**

Les travaux sont enfin terminés, avec un retard considérable. La réception est prévue le vendredi 7 mars à 11 h.

➤ **Chantier mairie**

Une visite a eu lieu au syndicat d'initiative de Pesmes pour voir une réalisation du bureau d'architectes Quirot, et en particulier le mobilier spécifique. Des différences de besoins et d'utilisations ont été révélés et indiquent qu'une réflexion approfondie doit être menée pour que le mobilier soit pratique.

La partie neuve de l'extension est commencée, la dalle est en cours de réalisation. Quelques retards liés au charpentier sont à noter.

Une rencontre avec le Syded a traité de la reprise de l'éclairage public existant dans la Grande rue. Un chiffrage doit être réalisé pour un éclairage en façade (si autorisation).

➤ **Elections municipales**

Une liste de quinze noms a été déposée par la municipalité sortante, comprenant huit anciens et sept nouveaux. Il ne semble pas y avoir d'autre liste ou d'autres candidats.

Compte administratif eau-assainissement

Dépenses d'exploitation :

- pas de gros travaux d'entretien,
- changement du turbidimètre (appareil de mesure de la clarté de l'eau potable),
- contrôles peu importants (fréquence et type décidés par la DDASS),
- Frais financier relativement importants (rhizosphère en début de remboursement).

Dépenses réelles : 49 502,93 €

Dépenses totales y compris amortissements : 108 077,79 €.

Recettes d'exploitation :

- total réel des ventes : 80 161,74 €
- total y compris amortissements des subventions : 113 309,33 €

L'équilibre annuel est assez fragile.

Dépenses d'investissement :

- recherche des eaux parasites non réalisée (en attente d'une extension du dossier à la mise sur plan du réseau),
- assainissement RD 8 – ch. des sapins non réalisé (solutions non satisfaisantes financièrement),
- remplacement des conduites d'aspiration au captage.

Total des dépenses d'investissement : 62 451, 53 €

Amortissement des subventions d'équipement : 28 701,37 €

Restes à réaliser : 2 607,00 € sur programme RD 8 (études à payer).

Recettes d'investissement :

- remboursement TVA 2011 : 2 985,97 €,
- subvention sécurisation captage à recevoir : 2 828,00 €

Total des recettes d'investissement : 61 580,83 €

Récapitulation générale :

Exploitation solde : 5231,74 €

Investissement solde : -890,70 €

Report d'exploitation : 35 632,88 €
Report d'investissement : 48 583,45 €

Montant global des recettes : 259 086,69 €
Montant global des dépenses : 170 529,32 € Solde : 88 557,37 €

Restes à réaliser : 2 607,00 € en dépenses et 2 828,00 € en recettes

Excédent de fonctionnement : 40 864,62 € reportés en recettes de fonctionnement
Excédent d'investissement : 47 913,75 € reportés en recettes d'investissement

La capacité d'investissement est donc sécurisante.

Vote du compte administratif eau –assainissement pour à l'unanimité.

Compte administratif général

Dépenses de fonctionnement :

Total des dépenses à caractère général : 74 522.57 €
Charges de personnel : 80 032,50 €
Autres charges : 50 354,03 €

Total des dépenses de gestion du service : 213 560.73 €
dont Frais financiers sur emprunt : 2 979,61 €.

Recettes de fonctionnement :

- coupes de bois relativement intéressantes : 31 966.07 €
- impôts et taxes : 159 415,51 €
- dotations et participations de l'Etat : 94 277,13 €

Total recettes réelles : 353 519.89 €

Dépenses d'investissement :

- Atelier du Triangle (PLU) : 9 010,40 €

Dépenses réelles : 123 297.44 €
Opérations d'ordre : 68 836,76 € (études 2011 rattachées au programme mairie)

Total dépenses d'investissement de l'exercice : 192 134.20 €

Recettes d'investissement :

- subvention d'investissements perçus : 40 027,64 €
- réserves : 312 951,04 € (FC TVA, TLE, excédent de fonctionnement)

Total des recettes réelles : 353 292,94 €
Total des recettes d'investissement : 422 129,70 €.

Récapitulation générale :

Réalisations reports Dépenses : 409 473.67 €

Recettes : 869 748.57 €

Restes engagés : 727 811.07 € de dépenses (solde dossier PLU + acquisitions foncières solde des ponts + matériel et bureautique + mur cimetière + chantier mairie 696 156,75 €).

Restes engagés : 511 353,47 € de recettes (subventions notifiées depuis 2013 + solde subventions parc Lanterne + moitié toit église + emprunts à réaliser).

Solde positif de 243 817.30 € après réalisation de tous les travaux. Cela implique une capacité de financement annuelle de 80 à 120 000 € par an, en fonction de la recette des produits domaniaux.

L'endettement de la commune est diminué après de très grosses réalisations.

Vote du compte administratif général pour à l'unanimité.

Comptes de gestion du percepteur

Ces comptes de gestion sont identiques aux comptes administratifs de la commune.

Compte de gestion eau – assainissement : vote pour à l'unanimité.

Compte de gestion général : vote pour à l'unanimité.

Délibérations

➤ Affectation des résultats du budget principal

Le compte administratif 2013 fait apparaître un excédent cumulé de 460 274.90 €. Considérant que la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement nul, vu l'état des restes à réaliser en dépense de 734 505,72 € et de 511 353,47 € en recettes, il est décidé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

236 645.66 € en recettes d'investissement

223 629.24 € en recettes de fonctionnement.

Vote pour à l'unanimité.

➤ Affectation des résultats du budget eau - assainissement

Le compte administratif 2013 fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 40 864,62 €. Considérant que la section d'investissement fait apparaître un excédent de financement de 47 692.75 €, vu l'état des restes à réaliser en dépense de 2 607,00 € et de 2 828,00 € en recettes, il est décidé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

47 913,75 € en recettes d'investissement

40 864,62 € en recettes de fonctionnement.

Vote pour à l'unanimité.

➤ Programme de travaux en forêt 2014

Parcelles 5R, 26, 30 et 8, 20 et 35. Travaux de dégagement et régénération de plantations, cloisonnement et travaux d'entretien de route forestière : 7 642,60 € HT (8 406,86 TTC).

En 2014, révision du plan d'aménagement de la forêt.

Vote pour à l'unanimité.

➤ Paiement de factures CAMIF

Une erreur (prise en compte du HT et non TTC) a été commise sur la précédente, une nouvelle délibération est présentée pour honorer la facture Camif concernant le remplacement du matériel de l'école pour un montant de 221, 83 €.

Vote pour à l'unanimité.

➤ **Terrains Cusenier**

La commune avait prévu l'achat de divers petits terrains (ZD 99, 34 et 81) appartenant à la famille Cusenier. Celle-ci a décidé d'en faire une donation à la commune de Chaucenne. La commune remercie vivement les donateurs.

Délibération pour accepter la donation et autoriser le Maire à signer les documents.

Vote pour à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.